



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 avril 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 29 avril 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom des membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), j'ai l'honneur de faire savoir que nous appuyons unanimement le processus engagé par l'Organisation des Nations Unies sur le Sahara occidental et convenons qu'il faut parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Aux côtés du Conseil de sécurité, l'Afrique peut apporter une contribution importante en appuyant le processus engagé par l'ONU sur le Sahara occidental et en permettant au peuple sahraoui de véritablement avancer sur la voie de la décolonisation et de l'autodétermination. C'est pourquoi, les 25 et 26 mars 2019, l'Afrique du Sud et la Namibie ont coorganisé la conférence de solidarité de la SADC avec le Sahara occidental, qui fera date. Les chefs d'État et les ministres des affaires étrangères de 24 pays, d'Afrique et d'autres continents, ainsi que les chefs de mouvements de libération et de partis politiques et les responsables de groupes de la société civile ont participé à la conférence. Celle-ci visait à réaffirmer notre appui indéfectible à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et à déterminer quels sont les meilleurs moyens d'appuyer le processus engagé par l'ONU et les efforts faits par l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Ensemble, nous nous sommes engagés à concourir à une solution positive, pacifique et permanente répondant aux aspirations et à la volonté légitimes du peuple du Sahara occidental.

Nos pays ayant subi de plein fouet les dommages considérables causés par la colonisation, nous connaissons bien les souffrances du peuple sahraoui et l'injustice dont celui-ci est victime. Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique et notre continent ne sera vraiment libre qu'une fois garantie la liberté du peuple du Sahara occidental, qui ne peut être obtenue que dans le cadre d'un véritable processus d'autodétermination permettant à ce peuple de décider de son avenir librement, de sa propre initiative et de manière démocratique.

Nous, les membres de la SADC, affirmons notre plein soutien au peuple du Sahara occidental et prions instamment le Conseil de sécurité de s'appliquer sans délai à :

a) Faire respecter le droit international, y compris en veillant à ce que soient immédiatement mises en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et les décisions de l'Union africaine relatives au Sahara occidental en vue de l'organisation d'un référendum libre et régulier pour le peuple sahraoui ;



b) Condamner clairement les violations continues du cessez-le-feu au Sahara occidental, y compris l'opération que le Maroc a récemment menée afin d'élever un nouveau mur de sable militarisé parallèlement au mur existant, ainsi que les violations incessantes des droits du peuple du Sahara occidental occupé ;

c) Élargir le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental de sorte qu'elle puisse surveiller la situation des droits de la personne au Sahara occidental ;

d) Mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles du peuple du Sahara occidental, compte tenu de l'avis juridique donné par l'Union africaine en 2015 et de l'avis rendu en février 2002 par le Conseiller juridique de l'ONU, dans lesquels il est indiqué que, sauf accord exprès du peuple sahraoui, de telles activités sont contraires au droit international ;

e) Faciliter la fourniture d'une aide humanitaire aux réfugiés sahraouis dans les camps en Algérie et dans les territoires du Sahara occidental ;

f) Exiger des négociations directes entre le Maroc et le Front POLISARIO.

La situation au Sahara occidental est intenable. Le peuple du Sahara occidental est en droit d'être libre. Le Conseil de sécurité a une occasion exceptionnelle de mettre fin à cette injustice qui dure depuis des décennies et de faire appliquer les principes qui ont éclairé la quête de liberté et d'indépendance dans toute l'Afrique et ailleurs. Au nom de la SADC, nous espérons travailler en collaboration avec le Conseil de sécurité et d'autres parties intéressées afin de saisir cette occasion historique de parvenir à la paix et de créer les conditions qui permettront au peuple du Sahara occidental de se soustraire enfin à la tyrannie du colonialisme et de décider de son avenir.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Neville **Gertze**

---